



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général  
Direction générale des ressources humaines  
Sous-direction du recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré,
- Vu l'arrêté du 19 décembre 2023 nommant les présidents des jurys des concours externes de l'agrégation ouverts au titre de la session 2024,
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

**ARRETE**

Article 1 : Le jury du concours externe de l'agrégation, section langues vivantes étrangères : hébreu, est constitué comme suit pour la session 2024 :

**Présidente**

Mme Rina COHEN MULLER  
Maîtresse de conférences des universités

Académie de PARIS

**Vice-Président**

M. Jonas SIBONY  
Maître de conférences des universités

Académie de PARIS

**Membres du jury**

M. Arnaud BIKARD  
Maître de conférences des universités

Académie de PARIS

Mme Tsipora DANNENBERG  
Professeure agrégée hors classe

Académie de LYON

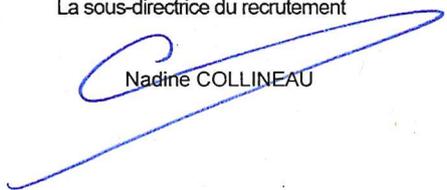
M. Eran SHUALI  
Maître de conférences des universités

Académie de STRASBOURG

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 13 février 2024

Pour la ministre chargée de l'éducation  
et par délégation  
La sous-directrice du recrutement

  
Nadine COLLINEAU